



DECLARATION LIMINAIRE FSU AU CTA DU 23/01/2018.

Les orientations données dès le début de la nouvelle année par le président de la république aux différents ministres ne laissent aucun doute sur la politique du gouvernement qui choisit de faire porter encore davantage l'effort sur les salariés, les agents de la FP et les retraités, en laissant de côté la jeunesse et les plus fragilisés. L'ensemble de ces projets et de réformes vise à une transformation en profondeur de notre modèle social fondé sur les solidarités collectives en s'attaquant particulièrement aux services publics. Modèle dont le dernier « rapport sur les inégalités » souligne pourtant qu'il a modéré l'effet des écarts de richesse en France par rapport à d'autres pays.

Concernant la Fonction Publique, le mois de janvier a vu réinstaurer le jour de carence, l'augmentation des retenues pour pension et la confirmation que le Comité d'experts « Cap 22 » a pour mission une transformation de l'action publique fondée sur des suppressions d'emplois. Le second degré en fait déjà la triste expérience avec la suppression de 2600 emplois de stagiaires dans un contexte nationale de hausse démographique. Mais aussi avec la session 2018 des concours de recrutements de professeurs marquée par une baisse de 20 % en moyenne du nombre de postes aux concours externes. C'est une perte considérable qui pourrait s'aggraver à l'issue des résultats définitifs.

Pour cette préparation de rentrée 2018, les académies qui gagnent des emplois, en nombre insuffisant, sont celles qui sont en forte augmentation démographique et elles le font par redéploiement. C'est pourquoi notre académie qui perd des élèves est ponctionnée très durement. Et pourtant, les conditions d'enseignement pour les élèves et de travail pour les personnels sont loin d'être satisfaisantes. Et pour la FSU la baisse démographique devrait être mise à profit pour les améliorer.

Ainsi dans le 1^{er} degré, la baisse démographique risque même d'entraîner une augmentation du nombre d'élèves par classe. Le dédoublement des CP/CE1 en REP+ et des CP en REP ne pourra se faire qu'au détriment des autres classes et par le redéploiement d'un grand nombre de postes MTA et PDMQC. Les écoles hors zones prioritaires accueillant des élèves issus de milieux défavorisés sont menacées de voir leur situation se détériorer. Les deux postes créés dans la Manche et le Calvados semblent bien dérisoires et le département de l'Orne, malgré ses caractéristiques rurales, est durement touché par la suppression de quatre postes.

Par ailleurs dans le second degré, les 87 postes supprimés vont bien au-delà des conséquences d'une perte d'élèves, peu significative par ailleurs (- 0.88 %). Pour preuve, 29 postes sont retirés dans les lycées généraux et techniques, pour 47 élèves prévus en plus. Et les choix opérés au niveau des lycées professionnels ne peuvent qu'inquiéter la FSU pour qui la revalorisation de l'enseignement professionnel public est une priorité. Ainsi en plus de ces suppressions d'ETP, l'augmentation conséquente des HSA dans les

DHG et la transformation d'heure postes en IMP à hauteur de 25 % pour financer le forfait autonomie des collèges aura pour conséquence de dégrader encore le droit à la mobilité pour les personnels et leurs conditions de travail. Les fermetures de divisions de sixième dans les SEGPA **et les attaques innombrables contre l'EPS dont sa nouvelle minoration au DNB**, laisse présager d'un choix d'une école rompant avec tout objectif de démocratisation, au détriment de ceux qui n'ont que l'école pour réussir et au profit de l'enseignement privé et confessionnel.

Par ailleurs, M Le Recteur, vous avez rencontré les représentants des personnels fin septembre 2017 pour leur présenter quelques éléments d'informations relatifs au rapprochement des académies de Caen et de Rouen. Depuis, nous avons appris qu'un seul CSAIO allait être recruté pour les deux académies. Et le rapport du 11 décembre 2017 « sur les services déconcentrés de l'Etat » de la Cour des comptes, avance un certain nombre de préconisations dont la fusion des académies de Caen et de Rouen. Les mesures de suppressions des 200 emplois administratifs prévus au budget 2018, dont 8 à Caen, impliquent de trouver des économies d'échelle. La FSU continue de refuser ces mesures de fusions dont aucune explication sur l'amélioration du service public rendu aux usagers n'a été démontrée.

Dans ce contexte, M Le Recteur, la FSU poursuivra avec détermination son activité pour construire avec le maximum de fédérations de fonctionnaires les suites de la journée d'action du 10 octobre, fin mars, contre la suppression de la journée de carence, contre les suppressions de postes, pour une véritable revalorisation salariale des fonctionnaires et pour la défense des services publics. Elle travaillera aux côtés des mouvements de jeunesse à amplifier les mobilisations contre l'inacceptable projet de sélection, qui ne veut pas dire pas son nom, à l'entrée à l'université. Ainsi suite aux amendements déposés au CSE du 9 novembre dernier, la FSU continuera d'exiger le droit fondamental de toutes et tous les bacheliers à s'inscrire dans la filière universitaire de leur choix.